



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de Cannes,  
Président de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins,  
Président de l'Association des Maires de France,

CERTIFIE

Que l'arrêté municipal n°25/5253 en date du 30 mai 2025, engageant la procédure de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Cannes, a été mis en ligne sur le site internet de la Ville de Cannes [www.cannes.com](http://www.cannes.com) du 3 juin 2025 au 3 août 2025 inclus.

Cannes, le - 4 AOUT 2025

Pour le Maire,  
Pour la Directrice Adjointe  
de l'Administration Générale,  
son Adjointe,



Elisabeth DUPONT-FERRIER